

**COMMUNE DE SARDENT**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Délibération n°2025/25**

L'an deux mil vingt-cinq, le 16 septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 09/09/2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 12

**Étaient présents :** MMES Joëlle FAUCONNET, Patricia ANGELINI, Fanny CADILLON- LAPORTE, Christelle BAUMET, MS GAILLARD Thierry, DUGUET Pierre, David CHASSAGNE, Christian GAUTHIER, Jérôme CANDORET, Pascal LESOUPLE

**Étaient absents et excusés :** Mme Angélique THELIOL, M Régis GUYONNET, M AUGUSTYNIAK Jérôme donne pouvoir Am Thierry GAILLARD, Mme TERRACOL Sandra donne pouvoir à Mme Joëlle FAUCONNET

**Secrétaire de séance :** Mme Joëlle FAUCONNET

**Objet : Remboursement du dépôt de garantie pour le logement communal T3 au 26 rue du Docteur Jamot**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier en date du 30 mai 2025 du locataire au n°26 rue du Docteur Jamot nous informant de sa volonté de mettre fin à son bail.

A ce jour un état des lieux de sortie a été effectué le 1er septembre 2025, il n'y a pas d'observations particulières. De ce fait, le dépôt de garantie du montant de 350,00€ doit lui être restitué.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,**

- Autorise Monsieur le Maire à rembourser le dépôt de garantie au locataire au n°26 rue du Docteur Jamot pour un montant de 350,00€,
- Autorise Monsieur le Maire à passer les écritures comptables nécessaires.

Fait et délibéré en Mairie,

Pour copie conforme

En Mairie, le 16/09/2025

Publié, le 22/09/2025

Transmis, le 18/09/2025

Certifié exécutoire

Le Maire, Thierry GAILLARD



La secrétaire de séance, Joëlle FAUCONNET

Signé électroniquement par : Thierry  
GAILLARD  
Date de signature : 18/09/2025  
Qualité : Maire